

Actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier comment intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé sécurité au travail

PROGRAMME

Le programme de recyclage consiste en une révision du programme de la formation initiale.

Le recyclage a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

D'une façon générale, il comprend :

- Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence
- Une partie consacrée à l'actualisation de la formation relative aux :
Risques de l'entreprise ou de l'établissement
Modifications du programme

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : apport de connaissances interactif, étude de cas (cas réels d'entreprises), démonstration pratique, exercice collectif (apprentissage gestuel etc....), analyse de pratiques, mise en situation et mise en pratique

FORMATEUR

Protection civile – Mme TEULET, formateur spécialisé en secourisme
Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur sur la base des exercices (tour de table et mise en situation, quizz en fin de formation et auto évaluation des stagiaires)
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :
Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

Mise à jour le 05 février 2023

LES +

- Exercices pratiques et mise en situation
- Échanges avec un spécialiste du secourisme
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi
- Autre public

PRÉREQUIS

Aucun

Suite de parcours ; Obligation de suivre 1 jour de formation tous les 2 ans maximum pour conserver la validité du certificat
Débouchés : référent SST

LIEU / DATES / HORAIRES

CMA du Cantal – Aurillac

9 octobre 2023

De 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h

TARIF

210 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

CONTACT

Service formation
Village d'entreprises
14 avenue du Garric – 15000 AURILLAC
04 71 45 65 00
Serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

1 jour - 7 heures

EXEMPLE DE DEROULE ET MODALITES

Ouverture de la formation

- Accueil, présentation des participants et du formateur
- Les retours d'expériences depuis la formation initiale ou la dernière formation continue et les attentes des participants par rapport à la formation. Corrélation avec les objectifs de la formation

La démarche systématique du SST

- Examiner la ou les victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement ▪ Secourir la ou les victime(s) de manière appropriée
- Revoir la démarche globale du SST sur la base de l'analyse d'un cas concret avec rappels techniques progressifs et apprentissages gestuels en sous-groupes

La prévention des risques professionnels

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention dans l'entreprise de la ou des situation(s) dangereuse(s) repérée(s). Rappels concernant le mécanisme de l'accident et d'apparition du dommage, principes de base de la prévention – principes généraux de prévention. Le rôle du S.S.T dans l'organisation de la prévention au sein de son entreprise
- Translation des connaissances acquises sur des situations de travail qui font apparaître un ou des dangers – actions de prévention possibles – Information de la (des) personne(s) désignée(s)

Mises en situation

- Cas concrets avec évaluation formative et actions de prévention

Certification

Clôture

- Synthèse générale, évaluations orale et écrite, synthèse des évaluations certificatives
- Remise des documents (attestations – certificats SST) et supports de formation
- Rappel des règles concernant la formation continue SST (M.A.C)

Matériels et modalités pédagogiques :

- Les apprentissages sont réalisés selon le principe d'une pédagogie ternaire : phase de découverte – phase d'apprentissage – phase d'application. Les techniques pédagogiques utilisées sont diverses : Découverte : discussion sur la base d'une photo ou d'une vidéo – brainstorming – travail en sous-groupes – questions/ réponses à la cantonade – étude de cas etc.... Apprentissage : exposé surtout interactif – apport de connaissances - travail en sous-groupes – étude de cas - démonstration pratique – exercice collectif – apprentissage gestuel etc.... Application : simulation – QCM – entretien individuel ou collectif etc....
- La conduite à tenir sera étudiée prioritairement en fonction des situations inhérentes aux risques de chaque profession présente dans la formation

LES +

- Exercices pratiques et mise en situation
- Échanges avec un spécialiste du secourisme
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi
- Autre public

PRÉREQUIS

Aucun

Suite de parcours ; Obligation de suivre 1 jour de formation tous les 2 ans maximum pour conserver la validité du certificat
Débouchés : référent SST

LIEU / DATES / HORAIRES

CMA du Cantal – Aurillac

9 octobre 2023

De 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h

TARIF

210 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

CONTACT

Service formation
Village d'entreprises
14 avenue du Garric – 15000 AURILLAC
04 71 45 65 00
Serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.